



Pour anticiper le phénomène du vieillissement sur le Grand Nancy :

“pré-seniors”, “mid-seniors” et “grands seniors”

Les seniors âgés de 65 ans et plus sont au nombre de 34 800 dans le Grand Nancy et représentent 14% de sa population en 2006. Aujourd'hui, deux seniors sur trois habitent dans les communes du Grand Nancy hors Nancy où ils sont majoritairement propriétaires de leur maison individuelle. Dans les années à venir, le Grand Nancy sera indéniablement marqué par le vieillissement de sa population : en 2020, les plus de 65 ans devraient représenter 45 800 personnes (+11 000) et 19% de la population du territoire. Toutefois, Nancy et sa périphérie ne vont pas être touchées de la même manière : tandis que les plus de 65 ans compteraient pour 13% dans la population de Nancy, leur part serait de 23% dans la population des communes périurbaines. Le vieillissement annoncé de ces territoires soulève de multiples questions quant à l'aménagement de la cité. Leur vieillissement réel dépendra en partie des comportements des seniors de demain, pré-seniors d'aujourd'hui. Choisiront-ils majoritairement de vieillir sur place, dans leurs pavillons, ou déménageront-ils vers d'autres territoires ? La question reste posée. Le vieillissement du Grand Nancy dépendra également de la capacité des collectivités locales à générer des projets urbains attractifs pour des populations plus jeunes.



En 2006, les personnes de 50 ans et plus résidant dans le Grand Nancy sont estimées à 77 200 (1), soit près d'un tiers de la population. En 1990, elles en représentaient le quart. Sur la période 1999-2006, le vieillissement plus prononcé est lié à la montée en puissance des pré-seniors, à une fécondité relativement faible et à l'allongement de l'espérance de vie. Le poids démographique des seniors ne cesse de croître. Si le Grand Nancy n'échappe pas au vieillissement de sa population, celui-ci demeure cependant moins accentué qu'en Meurthe-et-Moselle ou plus largement en Lorraine.

La ville de Nancy n'accueille qu'un tiers des personnes de plus de 50 ans vivant hors institution (2). La présence des seniors est en effet plus marquée dans les autres communes du Grand Nancy. Néanmoins, la situation s'inverse avec

(1) Il faut ajouter à ces chiffres les seniors vivant en institution (maison de retraite EHPAD, foyer logement) soit sur le Grand Nancy environ 3 000 ménages - Source : CG54 2009.

(2) Nancy accueille toutefois près de 50% des personnes dépendantes vivant en établissement (EHPAD, USLD) sur la Communauté Urbaine du Grand Nancy (soit 1 060 personnes) - Source : CG54 2009.

l'âge : Nancy héberge plus de la moitié des personnes de 90 ans et plus qui vivent encore en logement.

En tout état de cause, il n'y a pas une, mais des populations de seniors, avec des comportements différenciés et des besoins liés fortement à leur niveau de revenu. Pour appréhender ces populations de seniors, un découpage, sans doute arbitraire, a été fait entre les 50-64 ans : les pré-seniors, les 65-74 ans : les mid-seniors, les 75 ans et plus qui constituent les «grands seniors». Il permet de distinguer de grandes tendances sur la manière dont le vieillissement de la population pourrait impacter le territoire du Grand Nancy à moyen et long terme. Ainsi aujourd'hui, si 34 800 seniors de 65 ans et plus, rassemblant mid-seniors et grands seniors, vivent dans le Grand Nancy et représentent 14% de sa population, ils ne représentent que la moitié des plus de 50 ans. C'est pourquoi il est important de s'intéresser aux pré-seniors (50-64 ans), classe d'âge nombreuse, qui seront nos seniors de demain.

"Plus si jeunes, mais pas si vieux"

L'heure de la retraite a sonné pour la quasi-totalité des mid-seniors âgés de 65 à 74 ans. Une minorité d'entre eux seulement continue de travailler (2%). Les progrès de la médecine et l'allongement de la durée de vie leur permettent de vivre cette tranche de vie mieux que les générations de plus de 60 ans d'après-guerre.

Dans sept cas sur dix, les mid-seniors d'aujourd'hui vivent majoritairement dans le Grand Nancy hors Nancy, où ils représentent 9% de la population.

Dans ces communes, les mid-seniors vivent majoritairement en maison individuelle (65%), alors qu'à Nancy, ils vivent majoritairement en appartement (70%), en raison de la structure même du parc.

En périphérie, ils sont en grande majorité propriétaires de leur logement (78%), alors qu'à Nancy seuls 59% des mid-seniors le sont.

Quatre mid-seniors sur dix habitent un grand logement et la moitié un logement de 3-4 pièces. À Nancy, les seniors de cet âge se logent dans des résidences plus petites, seuls trois sur dix habitent un 5-6 pièces. Au demeurant, les mid-seniors restent souvent dans leur résidence, malgré la réduction de leur cellule familiale. Ils sont ancrés à leur logement et leur lieu de vie, en périphérie tout au moins : 60% d'entre eux ont emménagé dans leur logement il y a au moins 20 ans, seulement 35% à Nancy même.

Entre 65 et 75 ans, la vie en couple est encore fréquente puisqu'elle concerne deux tiers des personnes de cet âge. Il s'agit bien sûr essentiellement de couples sans enfants à domicile. Le veuvage commence à prendre de l'ampleur. Les femmes

sont davantage concernées : 28% de veuves pour 5% de veufs. À Nancy, 37% des mid-seniors vivent seuls contre 25% en périphérie. Cette proportion de mid-seniors vivant seuls plus importante sur Nancy qu'en périphérie est à rapprocher du nombre de célibataires, qui est également plus important à Nancy dans des classes d'âges plus jeunes et qui vieillissent également sur Nancy.

Avec le passage à la retraite, les mid-seniors connaissent généralement une baisse sensible de leurs revenus. Néanmoins, ils conservent un revenu médian par UC (cf. encadré) de près de 19 200 euros, supérieur à celui des moins de 50 ans et des plus âgés.

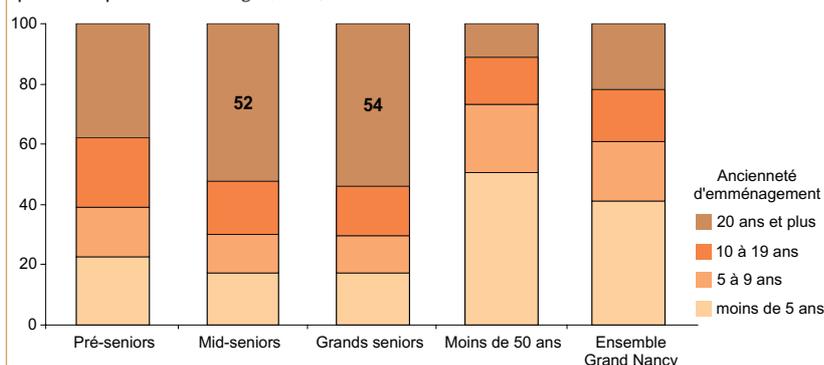
Les bénéficiaires d'un minimum vieillesse (allocation supplémentaire ou complément de retraite) sont peu nombreux, moins de 1 100, soit 4% des plus de 65 ans.

Vers le "grand âge"

En 2006, on dénombre 16 700 personnes de 75 ans et plus. Ces "grands seniors" représentent 7% de la population du Grand Nancy et 22% de la population senior. Les plus âgés parmi eux, 90 ans et plus,

Mid-seniors et grands seniors plus ancrés à leur lieu de vie

Répartition selon l'ancienneté d'emménagement dans le logement pour chaque tranche d'âge (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Les seniors de 65 ans et plus en proportion plus faible à Nancy

2006	Grand Nancy		dont Nancy		dont Grand Nancy, hors Nancy	
	Population	Part (%)	Population	Part (%)	Population	Part (%)
Moins de 50 ans	169 041	68,7	74 257	74,3	94 785	64,8
50 à 64 ans : pré-seniors	42 409	17,2	14 036	14,1	28 374	19,4
65 à 74 ans : mid-seniors	18 077	7,3	5 473	5,5	12 604	8,6
75 à 89 ans : grands seniors	15 549	6,3	5 551	5,6	9 998	6,8
90 ans et plus : grands seniors	1 156	0,5	593	0,6	564	0,4
Ensemble des 65 ans et plus	34 782	14,1	11 617	11,6	23 165	15,8
Ensemble des seniors	77 191	31,3	25 653	25,7	51 539	35,2
Ensemble de la population du Grand Nancy	246 233	100,0	99 909	100,0	146 323	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

ne représentent aujourd'hui que 0,5% de la population du Grand Nancy et 1,5% des seniors. À partir de 75 ans, les hommes commencent nettement à manquer à l'appel puisqu'ils ne représentent que 35% de cette population. C'est encore plus vrai chez les plus de 90 ans, où ils sont à peine 300, soit 25% de cette population.

À partir de 75 ans, presque une personne sur deux vit seule. À partir de 90 ans, c'est presque trois sur quatre. La part des personnes seules est plus accentuée à Nancy (54%) que dans la périphérie (42%). Le veuvage affecte désormais quatre personnes sur dix (et les trois quarts à partir de 90 ans). Après 75 ans, les veuves sont six fois plus nombreuses que les veufs. À cet âge, plus d'une femme sur deux est veuve. Si on y ajoute les célibataires, ce sont les deux tiers des femmes qui vivent seules après 75 ans. Les hommes ne sont que 22% dans ce cas.

Le mode d'habitat et la localisation des 75-89 ans évoluent mais ce n'est qu'à partir de 90 ans que les seniors sont contraints de faire certains choix. Entre 75 et 89 ans, vivre en maison individuelle devient plus compliqué. Ce type de logement commence donc à être délaissé au profit de l'appartement, plus adapté. Toutefois, la maison reste privilégiée dans les communes périurbaines. Les grands logements commencent à être abandonnés au profit des plus petits : 34% des seniors de 75 à 89 ans vivent dans des 5-6 pièces contre 42% des 65-74 ans.

La part des 75-89 ans résidant à Nancy s'accroît par rapport à la génération précédente : 36% contre 30% des seniors de 65 à 74 ans.

Mais la véritable rupture intervient après 90 ans : la moitié d'entre eux habitent Nancy, surtout en appartement.

Sur le plan des revenus, les seniors de 75 ans et plus du Grand Nancy ont des revenus inférieurs à ceux des pré-seniors et mid-seniors, mais l'écart entre les revenus des plus riches et des plus pauvres de cette catégorie de seniors a tendance à se réduire. Si en Meurthe-et-Moselle, le

revenu des «grands seniors» passe sous la barre du revenu médian de l'ensemble de la population, ce n'est pas le cas de celui des «grands seniors» de l'agglomération : comme les revenus des pré-seniors et mid-seniors, le revenu par UC des «grands seniors» (18 300 euros) est en effet plus élevé que celui de l'ensemble des ménages de l'agglomération (17 700 euros).

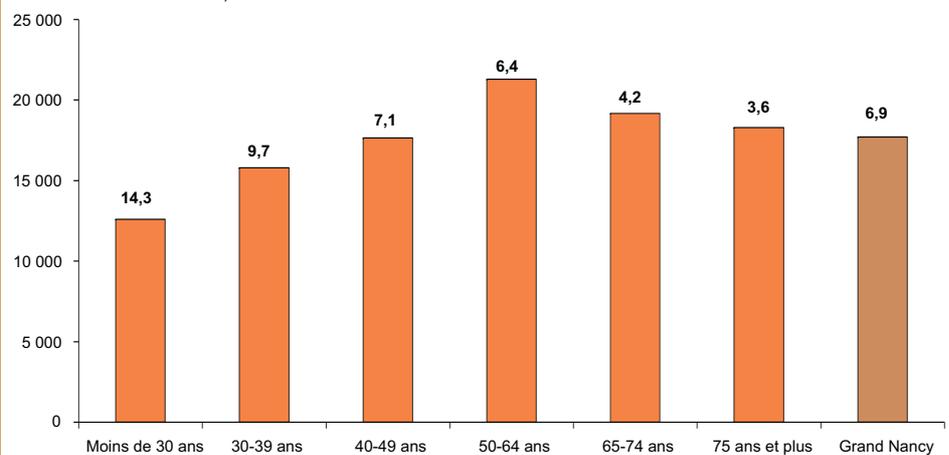
Notons que les revenus du patrimoine représentent 11% du revenu déclaré après 75 ans. Leur part est ramenée à 6% avant 65 ans, âge où les revenus d'activité prévalent encore.

Le processus du vieillissement s'amplifierait à l'avenir

À l'horizon 2020, les seniors de 50 ans et plus devraient représenter 36% de la population du Grand Nancy. Le vieillissement de la population s'accroîtrait donc encore, et le nombre de seniors augmenterait de 10% par rapport à 2006. De fait, les pré-seniors d'aujourd'hui, issus du baby-boom, auront avancé en âge et seront les mid-seniors, voire les grands seniors de demain. Ainsi, dans l'ensemble du territoire, les

Les revenus des mid-seniors restent relativement élevés

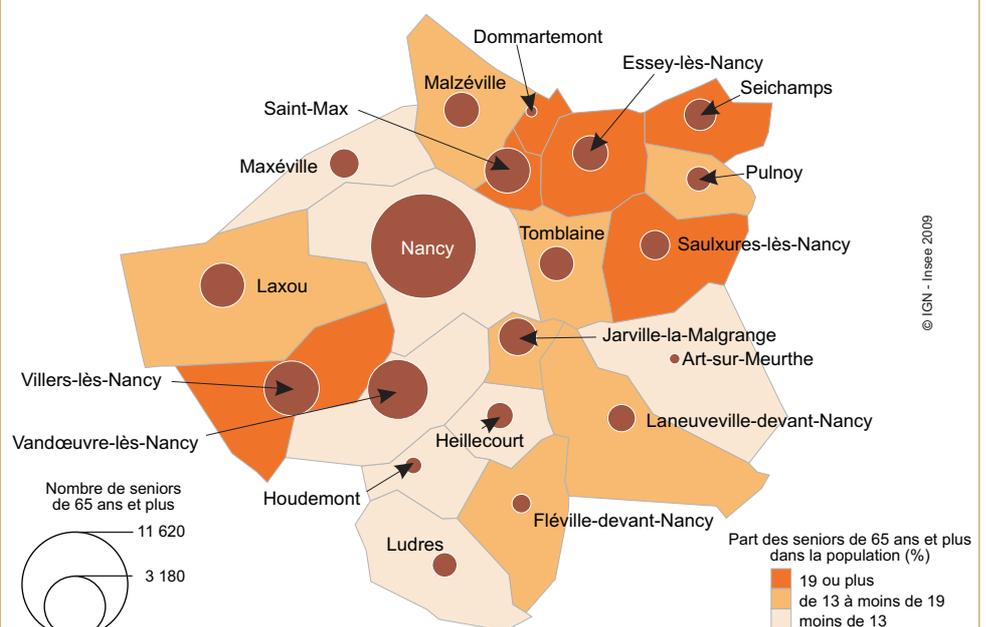
Revenu médian par unité de consommation (en euros) et rapport interdécile par tranche d'âge dans le Grand Nancy



Guide de lecture : La moitié des seniors de 65 à 74 ans vit dans un ménage dont le revenu par unité de consommation est supérieur à 19 169 euros. Dans cette tranche d'âge, l'écart entre les revenus les plus bas et les plus hauts est de 1 à 4 (4,2).

Source : Insee-DGI, revenus fiscaux des ménages

Les communes les plus vieillissantes à l'ouest et au nord-est



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

65-74 ans verraient leurs effectifs augmenter de 41%, les 75-89 ans de 9%, les 90 ans et au-delà, de plus de 60%. La population des très grands âges contribuerait par conséquent à la croissance du nombre de personnes potentiellement dépendantes. En raison de multiples phénomènes démographiques, de l'évolution des modes de vie et du recul de l'âge d'entrée en dépendance, les effectifs de ces personnes augmenteraient essentiellement à domicile.

La ville de Nancy resterait pourtant une ville relativement jeune, bénéficiant de ses atouts de pôle universitaire et d'emploi ; trois habitants sur dix auraient plus de 50 ans contre plus de quatre sur dix dans la périphérie de Nancy comme en Lorraine. À Nancy, les effectifs des mid-seniors et des très grands âges progresseraient considérablement, pour les raisons évoquées précédemment et longévité aidant, mais toujours moins que dans les communes périurbaines (respectivement 39% et 18% à Nancy, 42% et plus de 100% en périphérie). Les seniors de 75 à 89 ans au contraire enregistreraient une chute de leurs effectifs de 13%, à Nancy seulement, car en périphérie, leur poids démographique et leur nombre s'accroîtraient. Pour aussi inéluctable qu'il soit, le vieillissement est inégal selon les territoires. Il est d'autant plus accentué que les mobilités résidentielles des seniors sont faibles.

Mid-seniors et grands seniors : peu mobiles

Parvenus à l'âge de la retraite, les mid-seniors sont moins enclins à changer de résidence. Seuls 15% d'entre eux déménagent (2 760), dont la moitié pour une autre résidence au sein du Grand Nancy et la moitié en dehors du Grand Nancy. Les migrants sont majoritairement des couples sans enfants à charge, puis des personnes seules.

Lorsqu'ils quittent le Grand Nancy, leur préférence va aux régions côtières plus attractives du Sud ou de l'Ouest, mais aussi à l'Île-de-France et à Rhône-Alpes. Il n'en demeure pas moins que le reste du territoire lorrain accueille 42% des mid-seniors en partance du Grand Nancy.

Quant aux jeunes retraités venant habiter dans le Grand Nancy, ils viennent plus souvent du reste de la Lorraine (68% des entrants de cet âge) que des autres régions.

À partir de 75 ans, la mobilité résidentielle concerne 1 970 personnes, soit une personne de cette tranche d'âge sur dix : 970 déménagements au sein même du Grand Nancy, puis 450 entrants et 550 sortants. La plupart des immigrants de cet âge arrivent de Lorraine eux aussi : se rapprocheraient-ils des centres-villes ?

Force est de constater qu'actuellement, les mid-seniors et les grands seniors vieillissent majoritairement là

où ils vivent. Les pré-seniors d'aujourd'hui auront-ils le même comportement dans quelques années ou déménageront-ils massivement pour un habitat plus adapté ? Pour répondre à cette question, il faut peut-être s'intéresser à leur profil.

Des pré-seniors aux profils hétérogènes

Les pré-seniors, au nombre de 42 400 dans le Grand Nancy en 2006, représentent 17% de sa population.

À Nancy, les pré-seniors représentent plus de la moitié des seniors de 50 ans et plus. Ils sont toutefois plus nombreux et plus représentés dans la périphérie. Nancy en accueille 14 000, soit 14% de sa population. Leur part est de 19% dans la population des communes périurbaines.

La première particularité des pré-seniors est assurément leur présence encore importante dans le monde du travail : plus de six sur dix sont encore actifs mais un quart est tout de même en retraite. Parmi les actifs ayant un emploi, 27% sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, soit bien plus qu'au niveau lorrain (15%).

En périphérie, les pré-seniors sont majoritairement propriétaires de leur logement (76%). Sur Nancy, les profils des pré-seniors sont moins tranchés car une moitié est propriétaire, un quart est locataire du parc public

Près de quatre personnes sur dix seraient des seniors en 2020

Territoire	Âge	1999		2010		2020	
		Population	Part dans la population totale de la zone (%)	Population	Part dans la population totale de la zone (%)	Population	Part dans la population totale de la zone (%)
Nancy	50-64 ans	12 705	12,3	15 343	14,7	14 857	14,3
	65-74 ans	6 389	6,2	5 132	4,9	7 412	7,1
	75-89 ans	5 985	5,8	6 190	5,9	5 355	5,2
	90 ans et plus	835	0,8	797	0,8	1 146	1,1
	Ensemble	25 914	25,0	27 462	26,3	28 770	27,7
Grand Nancy, hors Nancy	50-64 ans	26 389	17,1	32 009	21,6	27 800	20,0
	65-74 ans	12 004	7,8	11 890	8,0	17 414	12,5
	75-89 ans	7 647	4,9	11 737	7,9	12 485	9,0
	90 ans et plus	703	0,5	910	0,6	1 970	1,4
	Ensemble	46 743	30,2	56 546	38,2	59 669	42,9
Ensemble Grand Nancy	50-64 ans	39 094	15,2	47 352	18,7	42 657	17,6
	65-74 ans	18 393	7,1	17 022	6,7	24 826	10,2
	75-89 ans	13 632	5,3	17 927	7,1	17 840	7,3
	90 ans et plus	1 538	0,6	1 707	0,7	3 116	1,3
	Ensemble	72 657	28,2	84 008	33,2	88 439	36,4

Projections selon le scénario central : les comportements migratoires de la période 1990-1999 et la fécondité de 1999 restent inchangés sur la période. La mortalité évolue comme la tendance nationale attendue.

Source : Insee, projections de population OMPHALE

et un quart du parc privé. Notons cependant que les cadres propriétaires en activité sont plus représentés à Nancy que dans les communes périurbaines (25% contre 21%).

Dans ces communes, les pré-seniors cadres, propriétaires, auront sans doute les moyens de valoriser leur patrimoine pour se relocaliser ou financer l'adaptation de leur logement tout comme les pré-seniors

propriétaires sur Nancy. Il n'en sera certainement pas de même pour les pré-seniors locataires du parc privé et du parc public. Les locataires du parc privé n'auront pas de patrimoine à valoriser pour envisager

L'Office Nancéien des Personnes Âgées

Dès les années 60, l'État met en place une commission d'étude «des problèmes de la vieillesse» qui aboutit à l'élaboration du rapport LAROQUE, qui constitue la base d'une nouvelle politique vieillesse.

Dans la droite ligne de ce rapport, de nouvelles initiatives pour accompagner les personnes âgées sont mises en place, dont la création d'Office. Avec le soutien de la Ville de Nancy, l'Office Nancéien des Personnes Âgées est le deuxième constitué après celui de Grenoble.

Sa vocation est de :

- Promouvoir et coordonner toutes les initiatives en faveur des personnes retraitées ou handicapées vieillissantes, notamment en exerçant un rôle général d'animation et d'information.
- Rechercher les moyens d'actions propres à satisfaire les besoins des seniors en s'intégrant dans un plan d'ensemble.

L'Office a également pour objectif de développer des actions prospectives en matière de réponses aux nouveaux besoins des seniors. C'est ainsi que dans les années 80, l'ONPA est précurseur dans la mise en place de la téléassistance et du portage de repas à domicile des personnes âgées de la commune de Nancy.

Missions actuelles

L'ONPA offre aujourd'hui un panel de 40 activités dans les domaines sportifs, culturels, voyages, loisirs et développe chaque année des actions sur l'axe de la prévention (Atelier Équilibre, Atelier Mémoire, Prévention routière) en lien avec ses multiples partenaires qui œuvrent également pour la dynamique du «bien vieillir» de la population. Avec près de 1 500 adhé-

rents sur l'agglomération nancéienne, l'Office apporte chaque année des réponses actualisées aux besoins d'une population «multi-générationnelle», où se côtoient jeunes seniors et grands seniors.

Les actions de l'Office visent en permanence la lutte contre l'isolement des populations vieillissantes. C'est également en ce sens, que l'association anime et fédère 21 Clubs d'Aînés de la Ville de Nancy. Ce réseau de seniors, composé de 1 600 personnes, bénéficie de lieux et de services comme l'organisation de voyages et séjours, d'atelier mémoire, d'atelier équilibre, etc.

Dans sa mission de recherche et promotion de nouveaux services, l'ONPA est aidé de la commission JANUS (Jeunes aînés nancéiens utiles et solidaires) qui réunit près de 30 seniors bénévoles qui interviennent dans la préparation à la retraite, l'accompagnement des personnes, le tutorat informatique ainsi que dans la lutte contre l'isolement.

Quelles sont les attentes des nouvelles générations de seniors ?

Dans les nouvelles adhésions et demandes que perçoit l'Office, il semble que les nouveaux seniors (60 à 65 ans) sont plus enclins à la consommation de loisirs que leurs aînés, mais aussi plus exigeants et avertis dans leurs modes de consommation. D'où une évolution marquée des modalités de réponse de l'ONPA face aux rythmes et contraintes d'une génération pivot qui «jongle» souvent entre parents encore vivants et enfants (voire petits-enfants) à aider, et qui fonctionne de plus en plus «à la carte».

■ Marie-Line RUBINI, Directrice de l'ONPA

Comment les villes et les territoires peuvent-ils aujourd'hui anticiper le vieillissement de la population ?

L'ADUAN (1) mène depuis 2007 une réflexion prospective sur ce thème à l'échelle nationale (2) et locale (3). Elle permet aujourd'hui de dessiner des pistes de réflexion à approfondir dans l'élaboration des documents de planification, dans les projets d'aménagement opérationnels mais aussi plus généralement dans tous les dispositifs publics ou privés à même de donner peut-être une nouvelle place à ces seniors dans la cité (offre de loisirs, implication dans la sphère associative et citoyenne par exemple).

Si l'on se concentre plus spécifiquement sur le thème de l'habitat, les villes et les territoires répondent et anticipent le vieillissement de la population de plusieurs manières.

- La loi de 2005 impose aujourd'hui que toutes les constructions neuves dans le parc public et dans le parc privé en habitat collectif soient accessibles aux personnes handicapées, ce qui a pour conséquence de générer à l'avenir un parc de logements adaptés. Cependant, le parc neuf ne représente en moyenne que 1% du parc par an et les opérations neuves sont dépendantes du foncier disponible, donc ces nouvelles opérations ne sont pas forcément bien localisées auprès des commerces et des services recherchés par les seniors.
- Dans l'ancien, que ce soit dans le parc public ou le parc privé, les collectivités territoriales (commune, intercommunalité, département) contribuent chaque année à aménager un certain nombre de logements pour des personnes âgées en perte de mobilité et d'autonomie. Les agglomérations, en lien étroit avec les bailleurs sociaux, définissent des stratégies d'adaptation du parc social pour être en mesure de répondre au vieillissement de leurs locataires et éviter le confinement à domicile dans un logement adapté mais dont l'environnement immédiat ne l'est pas forcément (résidence sans ascenseur, hall d'immeuble avec marches...).
- D'une manière plus générale, les villes et les territoires commencent à intégrer cette problématique du vieillissement de manière plus globale dans leurs grands projets urbains, l'idée étant que même si les migrations résidentielles des seniors identifiées dans le recensement sont faibles (4), elles ne sont pas nulles et qu'elles pourraient augmenter si une

offre de logements adaptés, bien intégrés en matière de commerces et de services est créée. D'ores et déjà, un certain nombre de quartiers intergénérationnels ont été construits ces dernières années sur le Grand Nancy, que ce soit la ZAC des Sables à Pulnoy, "le Charmois" à Vandœuvre ou plus récemment le "Béguinage de l'Étrier" dans le quartier des Mûriers à Heillecourt, et à chaque fois les seniors ont été au rendez-vous : quelles que soient la taille de la commune et sa morphologie urbaine. Ces quartiers ne sont en rien aujourd'hui des quartiers de vieux, mais ces projets ont su composer équipements, services, et offre de logements diversifiés qui répondent aux besoins de l'ensemble des âges de la vie sans oublier les seniors.

- Les projets d'écoquartiers qui émergent en ce moment dans la plupart des agglomérations françaises devront intégrer cette dimension des âges de leurs futurs habitants aux problématiques d'un habitat peu consommateur d'espace et d'énergie et intégrant des populations aux revenus variés, si l'on veut éviter de reproduire les erreurs du passé, des lotissements au peuplement trop homogène et dont on ne sait aujourd'hui comment ils vont vieillir.

■ Benjamin BRILLAUD, Chargé de mission Prospective - ADUAN

(1) Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine de Nancy

(2) Rapport avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et la Fondation de France "Seniors, quelle intégration dans les documents de planification et d'urbanisme", novembre 2007

(3) Atelier de prospective senior, 2008

(4) Les migrations identifiées par le recensement pourraient être sous-estimées car le recensement ne prend en compte que les changements de résidence entre deux dates, en l'occurrence 1999-2006. À titre indicatif, selon l'Observatoire de l'Occupation du Parc Social de l'ADUAN, 30% des locataires qui ont plus de 60 ans aujourd'hui dans le parc social ne seraient rentrés dans le logement qu'ils occupent actuellement qu'après 60 ans.

Savoir plus :

- DUMONT G-F., Les territoires face au vieillissement en France et en Europe, Ellipses, 2006

- LEMMEL F., MOREAU G., «Vivre et vieillir en Meurthe-et-Moselle», Économie Lorraine N° 155, février 2009

- FNAU et Fondation de France, Seniors, quelle intégration dans les documents de planification et d'urbanisme, novembre 2007

- Cete de Lyon, Importance et conséquences du vieillissement de la population en milieu périurbain, 2005

- BOUTRAND M., Conseil économique, social et environnemental, Rapport «Seniors et cités», mars 2009

- BOULMIER M., L'adaptation de l'habitat au défi de l'évolution démographique, rapport au Secrétaire d'État au Logement et à l'Urbanisme, octobre 2009

Sites internet :

- www.onpa.fr
- www.aduan.fr
- www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**
Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2009

une relocalisation et ne pourront peut-être pas tous accéder à un logement adapté avec un loyer plus cher que leur loyer actuel.

Une particularité des pré-seniors concerne également leur mode de vie : près de sept sur dix vivent encore en couple (28 800 personnes) dont plus du quart en couple avec des enfants (11 330 personnes) mais surtout, près d'un quart déclarent vivre seuls. À cet âge, c'est le divorce qui est le plus souvent à l'origine de ce mode de vie, alors qu'aux âges très avancés, c'est le veuvage. Cette question des pères et mères de familles divorcés, vivant seuls qui vont arriver à l'âge de la retraite est une nouveauté par rapport aux générations précédentes. Auront-ils un comportement en matière d'habitat différent des autres pré-seniors encore en couple ou réduiront-ils plus rapidement la taille de leurs logements ? La question reste entière.

Dans le Grand Nancy comme en Meurthe-et-Moselle, les ménages de pré-seniors sont les mieux lotis en matière de revenus avec un revenu médian par UC de près de 21 300 euros (revenu médian par UC du Grand Nancy : 17 700 euros). Ce constat doit toutefois être nuancé : plus de 3 600 pré-seniors sont des personnes à bas revenus (allocataires CAF ou conjoints d'allocataires CAF), soit environ 8% de la population des moins de 65 ans.

Les pré-seniors plus mobiles que les seniors plus âgés, mais demain ?

Trois pré-seniors sur dix ont connu une mobilité résidentielle dans les cinq années précédant leur recensement :

4 000 ont quitté le Grand Nancy et 2 000 y sont arrivés, tandis que 5 600 d'entre eux (13%) ont déménagé au sein même du Grand Nancy. On est donc encore loin d'une relocalisation massive vers les villes-centres.

Les pré-seniors sont à l'origine de l'essentiel du déficit migratoire observé entre le Grand Nancy et le reste de la métropole. Dans leur cas, les mobilités résidentielles au moment de la retraite s'ajoutent aux mobilités professionnelles. Plus de la moitié des migrants externes de cet âge sont encore en activité tandis que 27% sont retraités.

Quand ils quittent le Grand Nancy, tous les pré-seniors ne quittent pas pour autant la région. Plus de la moitié des pré-seniors émigrants y demeurent, surtout pour rejoindre une commune du reste du département. L'autre moitié se dirige soit vers les régions limitrophes, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Alsace, Franche-Comté, soit vers l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes ou encore Languedoc-Roussillon.

Les nouveaux arrivants viennent également en majorité de Lorraine, puis des régions Île-de-France, Champagne-Ardenne, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais.

Dans leur mode de vie actuel, les pré-seniors laissent entrevoir les comportements des seniors de demain. Voudront-ils continuer à vieillir sur place dans leurs pavillons en périphérie des villes ? Sinon, à quelles échéances, dans 5, 10, 15 ans, ces migrations résidentielles pourraient-elles se faire, et vers où ? La question reste posée.

■ Gisèle LEFÈVRE

* La population étudiée ne prend pas en compte les seniors vivant en institution.

* En termes de **mobilité résidentielle**, un migrant est une personne recensée dans une résidence différente de celle qu'elle occupait en début de période. Au moment du recensement, en 2008 par exemple, il a répondu à la question "Où habitiez-vous le 1^{er} janvier 2003", donc 5 ans auparavant. Le nombre de migrants est inférieur au nombre de migrations. Les migrations "intermédiaires" ne sont pas observables. Le trajet origine-destination identifié avec le recensement est la résultante de l'ensemble des migrations effectuées. Les enfants de moins de 5 ans ne sont pas comptés dans les migrations.

* **Le revenu fiscal des ménages** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables avant tout abattement ; ce n'est pas un revenu disponible. Il est étudié selon l'UC (Unité de Consommation). L'échelle d'équivalence utilisée attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

* **Seuil de bas revenus** : le seuil retenu correspond à 60% de la médiane des revenus disponibles avant impôts. Il est calculé à partir de l'enquête annuelle "Revenus fiscaux". Il était de 876 euros en 2006.